

SPACE I 2013 – Faits & Chiffres

Marcelo F. AEBI (PhD), Natalia DELGRANDE (MA)

www.unil.ch/space Projet SPACE à l'Université de Lausanne, Suisse

www.coe.int/prison Conseil de Coopération Pénologique (PC-CP) du Conseil de l'Europe, France

En bref...

- Entre 2012 et 2013, le nombre de personnes détenues dans les établissements pénitentiaires européens a diminué d'environ 56 700 personnes. Au 1^{er} septembre 2013¹, ces établissements comptaient 1 679 217², contre 1 735 911³ à la même date en 2012.
- Malgré la diminution du nombre brut de détenus, le taux de détention [TDét] médian* en Europe a augmenté entre 2012 et 2013 : +5.0%. En 2012, le TDét était de 127 détenus pour 100 000 habitants et en 2013, cette valeur a augmenté jusqu'à 134 détenus pour 100 000 habitants.
- La densité médiane dans les établissements pénitentiaires était de 96 détenus pour 100 places, soit deux détenus de moins qu'en 2012 (année où la densité avait été de 98 pour 100). En outre, cette tendance positive est encore plus marquante en comparaison avec l'année 2011, où ce même indicateur était de 99 détenus pour 100 places.
- En 2013, le surpeuplement est resté un problème aigu pour 21 administrations pénitentiaires [AP] européennes. Le nombre d'AP ayant eu ce problème en 2012 avait été le même. En 2011, 23 AP avaient fait face au surpeuplement. Dix-neuf de ces AP étaient les mêmes en 2013 qu'en 2012⁴.
 - Les établissements pénitentiaires les plus surpeuplés⁵ en 2013 se trouvaient dans les pays⁶ suivants : Italie (2012: 145 / 2013: 148 ↑), Hongrie (2012: 139 / 2013: 145 ↑), Chypre (2012: 140 / 2013: 138 ↓), Belgique (2012: 132 / 2013: 134 ↑), "l'ex-République yougoslave de Macédoine" (2012: 106 / 2013: 124 ↑); Portugal (2012: 113 / 2013: 117 ↑), France (2012: 117 / 2013: 117 ≈), Roumanie (2012: 119 / 2013: 116 ↓), Croatie (2012: 121 / 2013: 111 ↓) et Albanie (2012: 111 / 2013: 110 ≈).
- En 2012, les dépenses moyennes pour la détention dans les établissements pénitentiaires étaient de 97€ par détenu et par jour, ce qui représente une hausse de 2€ par rapport à 2011. Ces dépenses en 2012 étaient comprises entre 2€ par jour en Fédération de Russie et 317€ par jour en Suède. Le montant total dépensé par les AP européennes en 2012 était de 25 428 755 736€⁷.
- Les condamnations à de courtes peines privatives de liberté sont fréquentes en Europe. Toutefois, une légère diminution a été observée dans l'utilisation de ces sanctions. Au 1^{er} septembre 2013, en moyenne 17% (médiane=13%) du nombre total des détenus condamnés purgeaient une peine de moins d'un an d'emprisonnement. En 2012, l'indicateur moyen était de 20% (la médiane=15%). Ces sanctions sont utilisées aussi souvent que celles comprises entre 3 et 5 ans. Par ailleurs, les courtes peines privatives de liberté occupent la 4^{ème} position dans le classement des 10 types des peines privatives de liberté applicables en Europe⁸.
- D'autre part, les personnes condamnées à plus de 10 ans représentaient 11.2% des condamnés. Comparé à 2012, cette proportion a augmenté (10.2%).
- Les infractions les plus courantes pour lesquelles des personnes étaient détenues en 2013 étaient les infractions à la législation sur les stupéfiants (moyenne=17% ; médiane=18%) et le vol (moyenne=15% ; médiane=16%). Les personnes condamnées pour homicide représentaient en moyenne 13% (la médiane=12%).
- Le taux moyen de mortalité en 2012 était de 23 pour 10 000 détenus (la médiane=28). La deuxième cause la plus répandue après les causes naturelles est le suicide. Ce type de décès représentait 23% (la médiane=17%) de tous les décès survenus dans les établissements pénitentiaires européens.

Enquête...

Taux de participation	Questionnaire	Entrées (variables)	Délais	SPACE
50 des 52 Adm. Pénit.	Items principaux: 17	Principales: 120	Répondus à temps: 19	Base de données
Participation: 96%	Items de détail: > 200	De détail: ≈ 4,000	Répondus en retard: 31	Site Web
	Module annuel: 6		Rapport: 1 mois	Rapport

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.



Chiffres clés pour 2013

1 679 217 est le nombre total de personnes détenues en Europe

Taux de détention [TDét]:

- a) Le taux de détention moyen dans les pays européens était de

140 détenus

pour 100 000 habitants.

- b) Le TDét médian dans les pays européens était de

134 détenus

pour 100 000 habitants.

- c) Si l'on considérait l'Europe comme un seul pays, il y aurait

205 détenus

pour 100 000 habitants; ce qui représente 7 détenus de moins qu'en 2012.

+5.0% correspond à l'évolution du taux de détention (*valeurs médianes*) entre 2012 et 2013:

- a) La plus grande **diminution**: Géorgie -62% ↓
 b) La plus grande **augmentation**: Turquie +12% ↑

Les prisons étaient **surpeuplées** dans **21** (sur 49) pays

15 est le % médian d'**étrangers** (la moyenne étant de **24%**) dans la population carcérale totale :

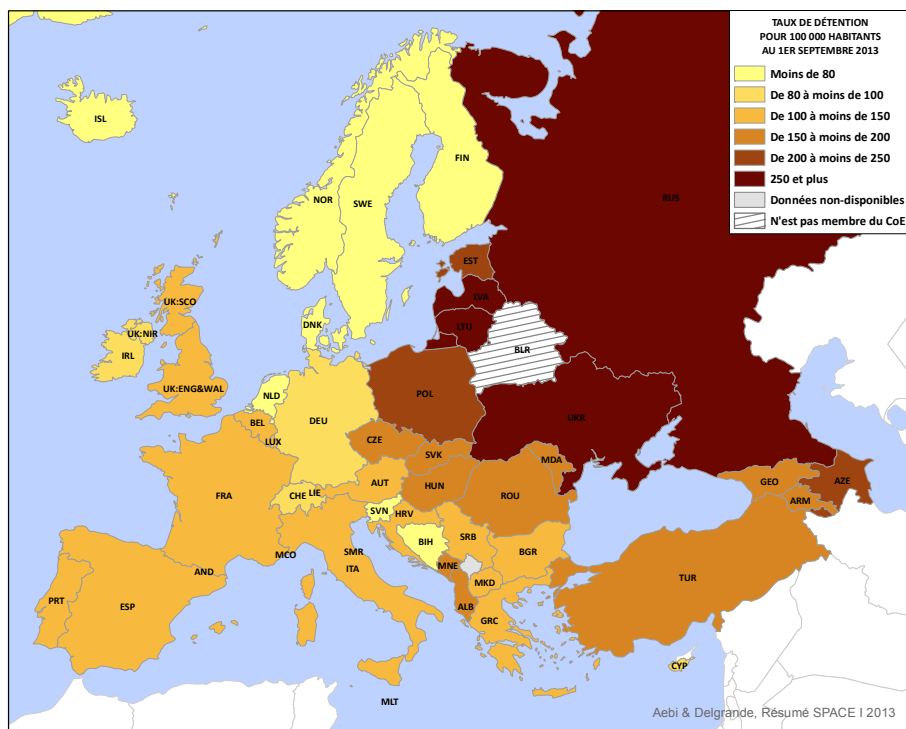
- a) Le plus élevé: Suisse=74%
 b) Le plus faible: Roumanie=1%

1/4 des détenus **n'avaient pas** fait l'objet d'une condamnation définitive:

- a) Le plus élevé: Turquie = 50%
 b) Le plus faible: Pologne = 8%

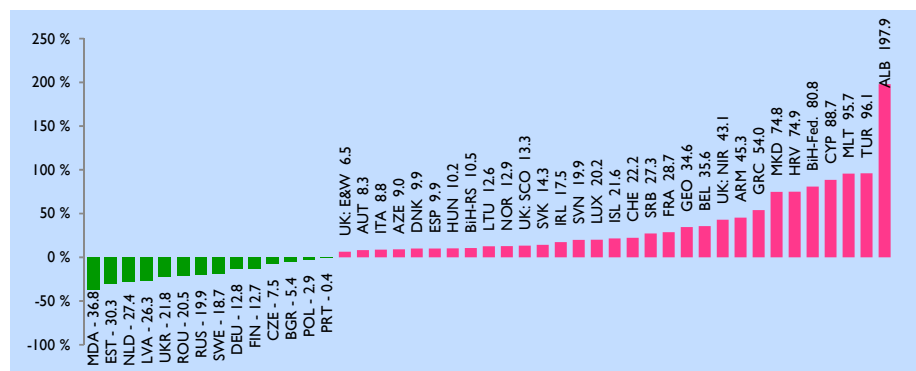
1. Taux de détention

En 2013, la répartition des pays européens selon le nombre de détenus pour 100 000 habitants (voir Carte 1) n'a pas beaucoup changé par rapport à 2012. Les taux d'incarcération les plus élevés s'observent principalement dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les améliorations visibles (récession de plus de 10%) ont été réalisées en Chypre, République Tchèque, Géorgie et Lettonie.



Carte 1: Taux de détention au 1^{er} septembre 2013

Même si les taux de détention restent élevés dans les pays d'Europe centrale et orientale, une évolution positive se dessine depuis 2003 (voir Graphique 1). Ces 11 dernières années, neuf pays d'Europe Centrale et orientale ont vu leur population carcérale diminuer. En revanche, il y a quelques pays (situés principalement dans le sud ou l'ouest de l'Europe) qui se caractérisent par une augmentation linéaire du taux de détention. Les pays avec les plus importantes tendances à la hausse de leurs taux de détention se trouvent principalement en Europe méridionale et du Sud-Est.



Graphique 1: Évolution des taux de détention entre 2003 et 2013

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

Caractéristiques des détenus

(valeurs médianes et moyennes)

Mineurs: 0.6% (0.9%)

Jeunes adultes (de 18 à moins de 21 ans): 3.6% (4.4%)

Âge médian: 34 ans / âge moyen: 35 ans

Femmes: 4.7% (5.6%)

Étrangers: 14.9% (23.5%)

Délinquants dangereux: 0.8% (2.1%)

Détenus condamnés pour l'infraction la plus fréquente: législation sur les stupéfiants: 17.8% (17.0%)

Durée des peines la plus fréquente: de 1 à moins de 3 ans: 23.1% (24.0%)

Caractéristiques de la vie carcérale

Surpeuplement: les prisons européennes étaient toujours pleines (96% de leurs capacités étaient utilisées en 2013).

Le taux de rotation* en 2012: 57% (le nombre de personnes qui ont été admises dans un établissement pénitentiaire durant l'année a été supérieur d'un tiers au nombre de personnes qui ont été libérées).

* un faible taux de rotation peut contribuer au phénomène de surpeuplement

Mortalité en 2012: 28 décès pour 10 000 détenus (↑ par rapport à 2011: 26).

Taux de suicide en 2012: 5 suicides pour 10 000 détenus (↓ par rapport à 2011: 7). Les suicides représentaient 23% / 17% de tous les décès.

Dépenses par détenu et par jour en 2012: 42€ (la médiane) ou 97€ (la moyenne).

Évasions: 1 évasion pour 10 000 détenus en 2012.

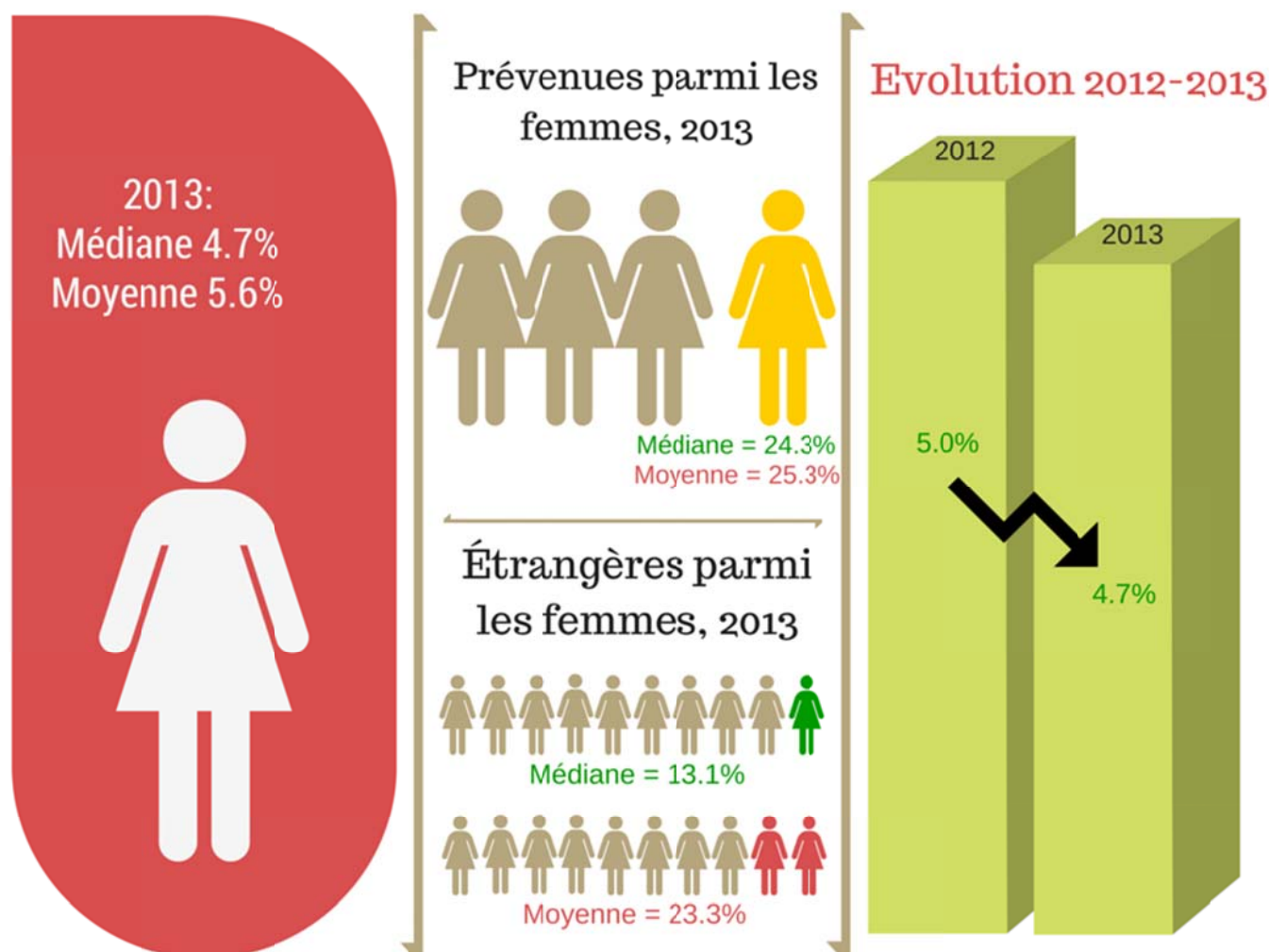
En 2013: 3 détenus par agent de détention (le taux médian) & 16 détenus par autre membre du personnel (personnel médical, enseignants, psychologues, travailleurs sociaux, par exemple).

94% des personnes employées par les AP travaillent dans les prisons.

2. Catégories spéciales de détenus

Les principales catégories spéciales de personnes détenues étudiées dans le cadre de **SPACE I** sont les femmes (Tableau 3.1 du rapport SPACE I 2013), les étrangers (Tableaux 4 et 4.a, SPACE I 2013) et les mineurs (Tableaux 2.1, 2.2, SPACE I 2013).

2.1. Femmes en 2013 (valeurs **médianes** et **moyennes**)



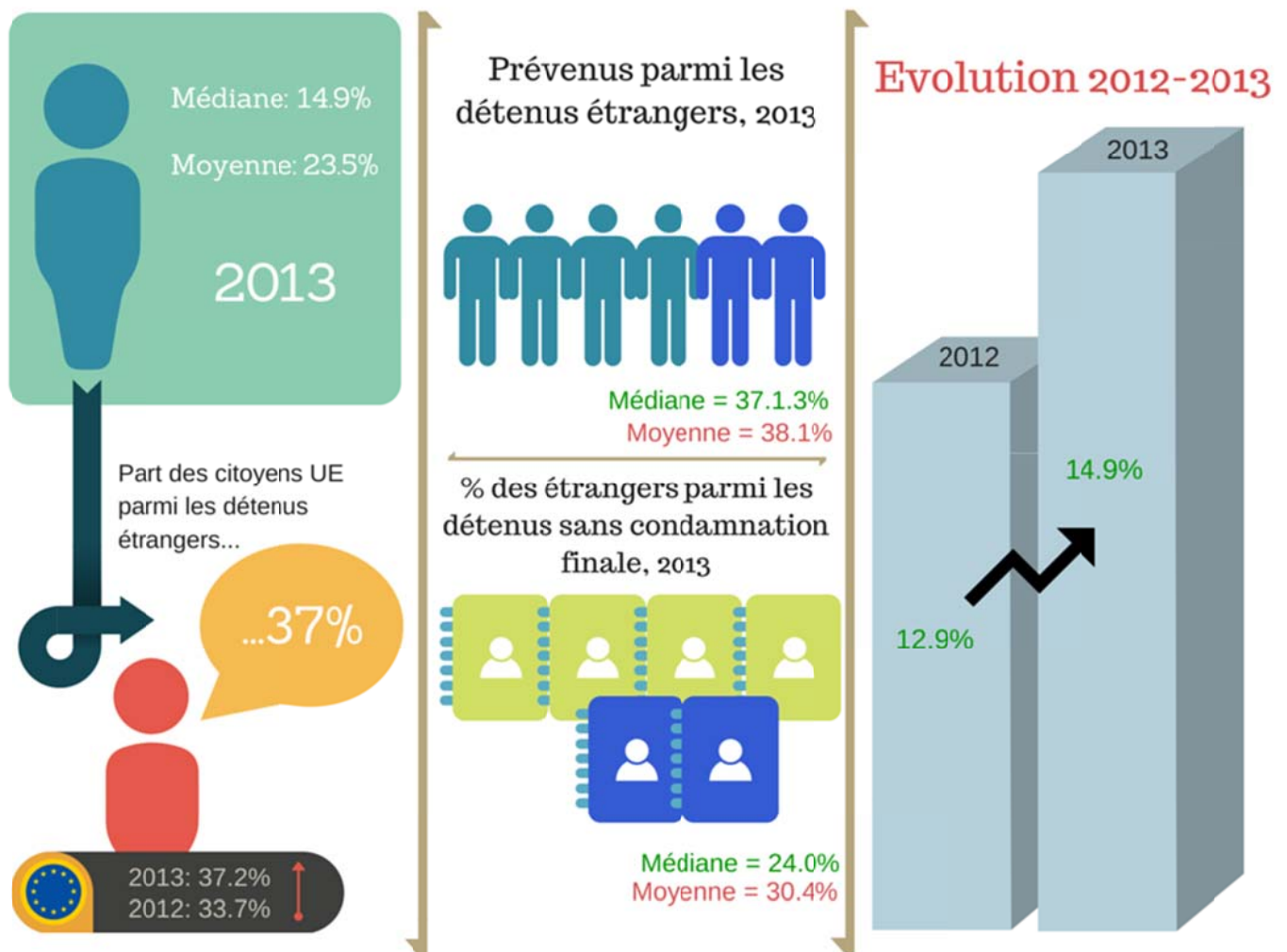
Généralement, les femmes représentent une partie relativement limitée des populations carcérales. Toutefois, dans quelques pays (Russie [8.3%], Espagne [7.6%], Chypre [7.6%], Hongrie [7.5%], Finlande [7.3%], et Malte [7.3%]) les femmes sont surreprésentées (plus de 7% dans la totalité de la population carcérale).

Entre 2012 et 2013, la proportion des femmes détenues a légèrement diminué de 5.0% à 4.7%. Cette diminution a été observée sur des valeurs médianes. Par ailleurs, les analyses sur les valeurs moyennes démontrent une stabilité relative de la situation (2012: 5.4% / 2013: 5.6%).

Un autre point important dans l'évolution des femmes détenues est l'augmentation de la part des femmes étrangères. En 2012, ces dernières représentaient **11.3%** (**18.9%**) et en 2013 le pourcentage de ces détenues a atteint **13.1%** (**23.3%**).

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

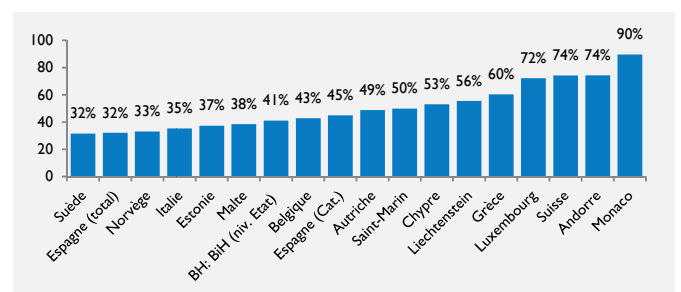
2.2 Étrangers en 2013 (valeurs **médianes** et **moyennes**)



Dans la majorité des pays d'Europe centrale et de l'Est, la proportion de détenus étrangers⁹ ne dépasse pas 10%, tandis qu'en Europe du sud et de l'ouest, ils sont surreprésentés et leurs pourcentages varient entre 30% et 90% dans le total des personnes détenues (voir Graphique 2). Au cours des 10 dernières années, la proportion de détenus étrangers dans les prisons européennes a augmenté (principalement dans les pays d'Europe du Sud et de l'Ouest).

La proportion de citoyens de l'UE parmi les détenus étrangers dans les établissements pénitentiaires européens a représenté **37.2%** (**37.4%**). Cette catégorie de détenus étrangers a augmenté au cours des trois dernières années.

En 2013, seuls cinq pays incluaient les étrangers illégaux détenus pour des raisons administratives dans leur population carcérale totale. La proportion de ces détenus dans le nombre total de personnes détenues était de **0.6%** (**1.6%**).

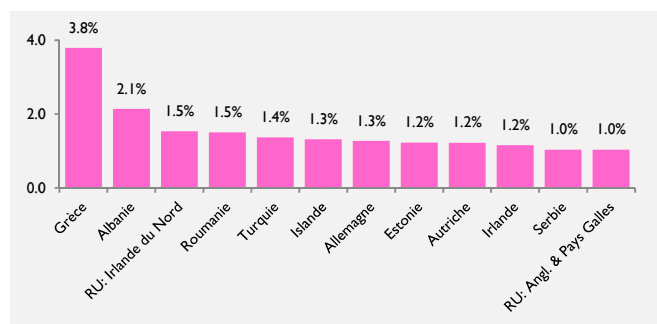


Graphique 2: Les plus hauts % de détenus étrangers dans les populations carcérales au 1^{er} septembre 2013

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

2.3. Délinquants mineurs en 2013

Dans de nombreux pays, c'est une administration distincte qui s'occupe des détenus mineurs (c'est-à-dire des personnes de moins de 18 ans) et ceux-ci ne sont donc pas inclus dans la population carcérale totale. Dans les pays sans administration distincte, les mineurs représentaient en 2013 **moins de 1 %** de la population carcérale.



Graphique 3: Les plus hauts % de détenus mineurs dans les populations carcérales au 1^{er} septembre 2013

3. Principales caractéristiques des peines privatives de liberté

En 2013, les détenus ayant fait l'objet d'une condamnation définitive représentent environ 75% de la population carcérale totale en Europe. Cet indicateur est resté relativement stable comparé à 2012.

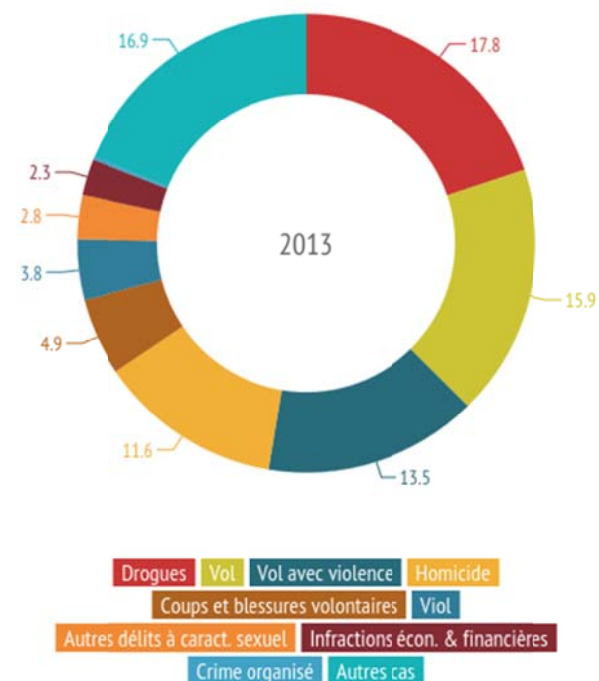
3.1. Typologie des délits en 2013 (valeurs médianes)

Au 1^{er} septembre 2013, les infractions à la législation sur les stupéfiants représentaient les infractions pour lesquelles la plus grande proportion de détenus purgeait une peine de prison à la suite d'une décision judiciaire définitive (voir Graphique 3).

La proportion de ce type de détenus a augmenté entre 2012 et 2013, passant de **16.7% à 17.8%**.

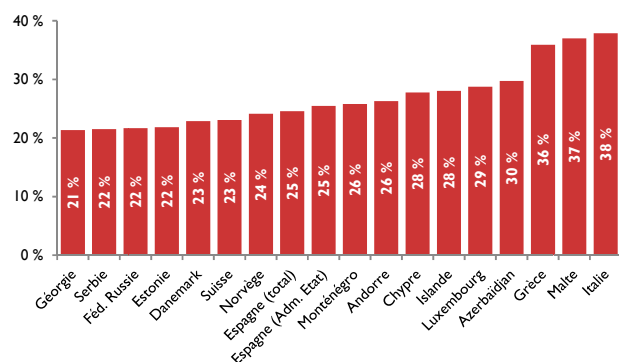
Le deuxième groupe le plus important était celui des détenus condamnés pour vol. La proportion de ces détenus a diminué de **17.1% en 2012 à 15.9% en 2013**. Le vol qualifié (**13.5%**) et l'homicide (**11.6%**) étaient les troisième et, respectivement, quatrième grands groupes d'infractions pour lesquelles les détenus purgeaient une peine de prison.

Quant au groupe des « autres » (**16.9%**), il englobe généralement des personnes qui n'ont pas payé leurs amendes ou qui ont été condamnées pour des délits ou d'autres formes moins graves d'infractions pénales, ou encore pour des infractions administratives.



Graphique 3: Distribution (%) de détenus avec une condamnation définitive selon le type de délit principal au 1^{er} septembre 2013

En 2013, les proportions les plus élevées de personnes condamnées pour les infractions à la législation sur les stupéfiants représentaient plus de 20% principalement dans les pays de l'Europe du Sud et ceux qui peuvent être qualifiés d'entrées maritimes de l'espace européen (voir Graphique 4).



Graphique 4: Les plus hauts % de détenus avec une condamnation définitive pour des délits de drogues au 1^{er} septembre 2013

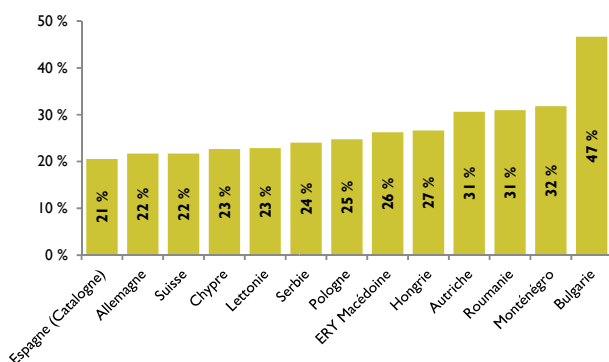
La proportion de délinquants condamnés pour des délits de drogues a augmenté au cours des 10 dernières années et, pour la première fois en 2013, ces

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

détenus ont constitué la plus grande catégorie de toutes les infractions enregistrées parmi la population carcérale en exécution d'une peine privative de liberté. En outre, si l'on compare les taux pour 100 000 habitants, on constate que le taux médian d'auteurs d'infractions à la législation sur les stupéfiants a légèrement augmenté de 12.5 à 13.3 détenus pour 100 000 habitants entre 2012 et 2013.

Les pays ayant eu en 2013 les taux les plus élevés (de plus de 30 pour 100 000 habitants) étaient : la Russie [85], l'Azerbaïdjan [53], l'Estonie [41], Malte [39], la Géorgie [36], la Grèce [33], le Monténégro [32], la Lituanie [32], et l'Espagne [31].

En 2013, les proportions les plus élevées de personnes condamnées pour vol (proportions supérieures à 20%) s'observent principalement dans les pays d'Europe centrale et orientale (voir Graphique 5). Cette distribution est relativement similaire à celle déjà observée en 2012.



Graphique 5: Les plus hauts % de détenus avec une condamnation définitive pour vol au 1^{er} septembre 2013

Entre 2012 et 2013, le pourcentage des détenus condamnés pour vol a légèrement diminué parmi les détenus qui purgeaient leurs peines privatives de liberté. Toutefois, lorsque le vol et le vol avec violence sont analysés ensemble, ces deux groupes de détenus représentaient de loin la catégorie la plus importante de tous les détenus condamnés (environ 30%).

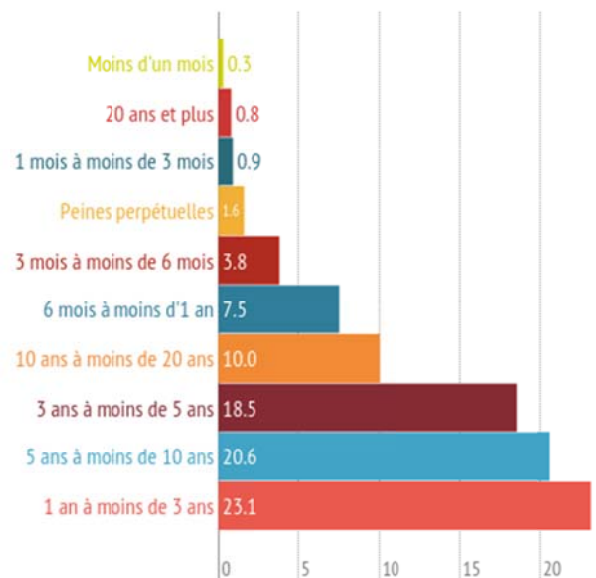
Le nombre de détenus condamnés pour vol exprimé en taux pour 100 000 habitants a également diminué (14.8 en 2012, et 13.1 en 2013).

En 2013, les pays où l'on observait les taux les plus élevés (plus de 30 pour 100 000 habitants) étaient: la Lituanie [57], la Bulgarie [52], la Pologne [47], la Roumanie [46], la Lettonie [42], le Monténégro [40], l'Azerbaïdjan [34], la Hongrie [34], et la Géorgie [30].

** La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.*

3.2. Durées des peines en 2013 (valeurs médianes)

Au 1^{er} septembre 2013, **23%** des détenus purgeaient une peine d'emprisonnement comprise entre 1 an et moins de 3 ans. Il s'agit de la plus grande catégorie de détenus condamnés dans les établissements pénitentiaires européens (voir Graphique 6).



Graphique 6: Distribution (%) de détenus avec une condamnation définitive selon la durée des peines au 1^{er} septembre 2013

Si l'on regroupe toutes les courtes peines (c'est-à-dire inférieures à 1 an), la proportion de détenus qui purgeaient de telles peines en 2013 est relativement élevée (**13%**). Néanmoins, la proportion de ces détenus a légèrement diminué comparé à 2012 (**15%**). Du point de vue du Conseil de l'Europe, ces peines de prison pourraient être remplacées par des mesures non privatives de liberté, appliquées dans la communauté.

Quant aux détenus purgeant de très longues peines (peines de 10 ans et plus, prison à vie et mesures de sécurité), ils représentaient **13%** de tous les détenus condamnés. La proportion de détenus en exécution de très longues peines a légèrement augmenté par rapport à 2012 (12%).

4. Gestion pénitentiaire en 2012

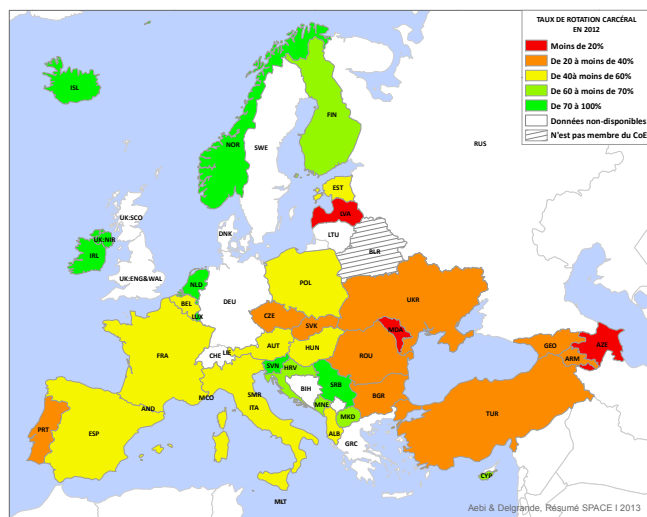
La partie B du rapport SPACE I 2013 regroupe 11 tableaux portant sur l'activité des Administrations Pénitentiaires.

4.1. Flux pénitentiaire des admissions et des libérations (valeurs médianes)

Admissions: Au cours de l'année 2012, **164** personnes pour 100 000 habitants ont été admises dans des établissements pénitentiaires. Ce taux est légèrement inférieur à celui de 2011 (**170**). La récession est d'autant plus visible si l'on compare cet indicateur à celui de 2010 (**184**).

Libérations: En 2012, **145** détenus pour 100 000 habitants ont été libérés de prison (taux médian). Une légère amélioration peut être mise en avance par rapport à l'année 2011 (**140**).

Pour avoir une vision plus complète de la situation, on calcule, pour chaque pays, le taux de rotation estimé¹⁰ (pour 100 détenus susceptibles d'être libérés). Cet indicateur correspond au taux estimé de sorties pour 100 sorties potentielles (sur la base du nombre de personnes en détention). Un faible taux de rotation (c'est-à-dire inférieur à 60 %) signifie que les périodes de détention sont longues et pourrait donc être considéré comme un signe avant-coureur d'un risque de surpopulation carcérale (voir Carte 2).



Carte 2: Distribution géographique des taux de rotation carcéraux en 2012

La baisse des admissions n'a eu aucune influence positive sur les taux de détention généraux, qui, ainsi

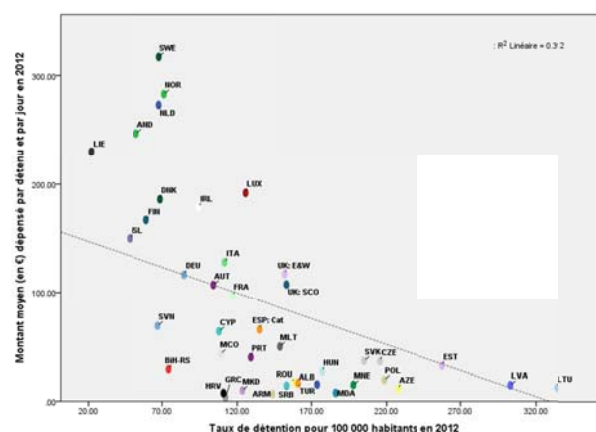
que cela a déjà été indiqué, sont restés similaires à ceux de 2012 (voir Carte 1 et « En bref... »).

En outre, la concentration géographique des faibles taux de rotation dans la partie orientale de l'Europe à l'avenir devrait être surveillée de près. Si aucun changement ne se produit, la situation pourrait conduire à de nouvelles vagues de surpopulation carcérale dans cette région.

4.2. Dépenses par détenu

En 2012, le montant **moyen** dépensé pour la détention dans un établissement pénitentiaire était de **97€** par détenu et par jour. Ce montant, calculé sur la base des informations fournies par 44 pays, ne tient pas compte des différences entre les pays en ce qui concerne le coût de la vie et d'autres indicateurs économiques (le PIB, le pouvoir d'achat, le taux de pauvreté ou le cours de la monnaie nationale par rapport à l'euro, par exemple).

Les pays qui dépensaient le plus par détenu et par jour ont été généralement ceux qui se caractérisent par les taux de détention les plus faibles (voir Graphique 7¹¹).



Graphique 7: Taux de détention versus les dépenses par détenu et par jour en 2012

Dans 37% des pays ayant répondu à cette question, le coût par détenu est faible (moins de 20€ par jour). À l'autre extrémité de l'échelle, seuls 6 pays ont dépensé plus de 200€ par détenu et par jour (Andorre, Liechtenstein, Pays-Bas, Norvège, Suède et Saint-Marin).

En résumé, il y a de grandes disparités entre les pays européens en termes de dépenses par détenu et par jour; ces dépenses sont en général inversement proportionnelles aux taux de détention.

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

Tableaux de synthèse

Tableau 1: Caractéristiques des populations carcérales

États Membres	Population carcérale au 1 ^{er} septembre 2013	Détenus pour 100 000 hab.	Densité carcérale pour 100 places	Âge médian	% Femmes	% Étrangers	% détenus sans condamnation définitive ⁽²⁾	Taux de détenus sans condamnation définitive pour 100 000 hab.	Durée moyenne d'incarcération en 2012 (en mois)
Albanie	4 998	172.4	110.2	25	1.8	1.7	39.5	68.1	14.3
Andorre	47	59.3	32.4	40	12.8	74.5	59.6	35.3	5.5
Arménie	4 698	155.2	106.9	NA	4.5	3.1	23.3	36.2	NA
Autriche	8 831	104.5	101.7	34	6.3	48.9	20.5	21.5	9.1
Azerbaïdjan	20 327	217.3	79.7	NA	2.7	3.0	17.5	38.1	29.4
Belgique	12 697	113.8	134.2	34	4.2	42.9	26.2	29.8	8.1
BH: BiH (total)	2 903	76.6							
BH: BiH (niv. Etat)	17		85.0	43	0.0	41.2	100.0	NA	NA
BH: Féd. BiH	1 883	80.6							
BH: Rép. Srpska	1 003	70.4	73.5	37	1.7	2.9	9.6	6.7	7.1
Bulgarie	8 834	121.3	NA	NA	3.0	2.9	8.8	10.6	20.8
Croatie	4 352	102.1	111.0	36	4.5	6.3	21.7	22.1	4.9
Chypre	811	93.7	137.7	35	7.6	53.2	41.8	39.2	2.6
Rép. Tchèque	16 266	154.7	77.7	35	5.6	8.9	13.7	21.3	19.0
Danemark	4 091	73.0	98.6	31	4.6	26.8	37.5	27.4	3.3
Estonie	3 256	246.6	100.0	34	5.0	37.4	23.7	58.6	15.4
Finlande	3 126	57.6	100.5	36	7.3	14.9	18.7	10.8	6.3
France	78 363	119.5	117.2	32	3.5	18.4	21.4	25.6	8.8
Géorgie	8 868	198.1	41.4	34	3.3	1.8	13.9	27.6	NA
Allemagne	67 681	84.1	87.6	34	5.7	28.5	16.4	13.8	8.2
Grèce	13 238	119.7	133.9	NA	5.2	60.4	23.4	28.1	NA
Hongrie	18 313	184.8	144.9	34	7.5	3.5	29.3	54.2	8.8
Islande	152	47.2	92.1	31	3.3	15.8	8.6	4.0	5.6
Irlande	4 065	88.5	91.2	31	4.0	13.8	14.4	12.8	3.0
Italie	64 835	108.6	148.4	38	4.4	35.3	37.1	40.3	12.6
Lettonie	5 205	257.2	65.3	33	6.7	1.3	24.1	61.9	4.9
Liechtenstein	9	24.4	45.0	46	22.2	55.6	22.2	5.4	1.6
Lituanie	9 621	323.7	102.4	31	4.6	1.8	15.0	48.5	13.0
Luxembourg	717	133.5	100.8	34	4.6	72.2	41.6	55.5	9.5
Malte	577	136.9	85.5	37	7.3	38.5	23.2	31.8	10.9
Moldova	6 666	187.3	85.0	33	6.3	0.9	17.7	33.1	5.1
Monaco	29	76.7	37.2	27	24.1	89.7	82.8	63.4	2.8
Monténégro	1 142	183.4	103.8	35	2.3	14.9	31.8	58.3	4.7
Pays-Bas	10 547	62.9	84.8	33	5.4	22.0	46.3	29.1	3.5
Norvège	3 649	72.2	96.3	34	5.1	33.1	29.4	21.2	4.1
Pologne	78 994	205.0	81.2	32	3.3	0.7	8.3	17.1	10.6
Portugal	14 284	136.2	117.4	36	6.0	18.5	18.1	24.7	24.7
Roumanie	33 122	165.4	116.3	32	4.5	0.6	10.9	18.0	25.0
Féd. Russie	681 622	475.0	94.2	34	8.3	4.6	13.8	65.6	NA
Saint-Marin	2	6.4	15.4	53	0.0	50.0	0.0	0.0	1.3
Serbie	10 031	139.7	109.0	36	4.1	3.5	18.9	26.4	4.9
Rép. Slovaque	10 152	187.6	89.8	36	6.2	2.2	12.7	23.8	14.7
Slovénie	1 360	66.1	105.2	41	4.7	10.7	18.8	12.4	4.3
Espagne (total)	68 099	145.7	87.4	37	7.6	32.1	14.5	21.1	16.0
Espagne (Adm. Etat)	58 089	148.0	86.9	38	7.8	29.8	14.1	20.9	15.8
Espagne (Catalogne)	10 010	133.8	90.7	36	6.7	45.1	16.9	22.6	16.8
Suède	5 868	61.4	89.1	35	5.8	31.6	25.4	15.6	2.0
Suisse	7 072	88.0	100.3	NA	5.2	74.3	40.6	35.7	NA
ERY Macédoine	2 846	138.0	124.1	32	3.0	3.2	19.1	26.4	12.9
Turquie	136 147	180.0	89.9	NA	3.6	1.8	49.6	89.2	7.0
Ukraine	147 112	324.2							
RU: Angleterre & Pays Galles	83 842	147.2	95.5	32	4.6	13.9	13.1	19.3	9.2
RU: Irlande du Nord	1 822	99.6	93.3	31	3.5	7.2	31.9	31.8	3.4
RU: Ecosse	7 928	148.8	105.4	NA	5.8	3.7	19.0	28.3	NA
Moyenne		138.9	94.2	34.9	5.6	23.5	25.8	31.0	9.4
Médiane		133.5	95.5	34.0	4.7	14.9	21.0	27.4	8.1
Minimum		6.4	15.4	25.0	0.0	0.6	0.0	0.0	1.3
Maximum		475.0	148.4	53.0	24.1	89.7	100.0	89.2	29.4

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

Tableau 2: Détenus en exécution des peines privatives de liberté

États Membres	Durée de peines (% des détenus avec une condamnation définitive)				Délits les plus fréquents (% des détenus avec une condamnation définitive)			
	Moins d'un an	1 à moins de 3 ans	3 à moins de 10 ans	10 ans et plus (y compris peines perpétuelles)	Stupéfiants	Vol	Vol avec violence	Homicide (y compris tentatives)
Albanie	9.1	9.7	54.5	26.7	19.6	11.9	12.4	38.4
Andorre	26.3	26.3	26.3	21.1	26.3	0.0	15.8	15.8
Arménie	2.2	15.0	69.0	13.8	NA	NA	NA	NA
Autriche	19.8	33.8	37.4	9.0	15.8	30.6	16.0	5.9
Azerbaïdjan	9.3		78.4	12.3	29.7	19.1	5.4	13.3
Belgique	5.7	15.6	58.4	20.2	NA	NA	NA	NA
BH: BiH (total)								
BH: BiH (niv. Etat)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
BH: Féd. BiH								
BH: Rép. Srpska	13.6	19.0	37.3	30.2	12.1	2.9	27.7	18.5
Bulgarie	31.4	31.9	24.8	12.0	6.3	46.6	17.7	11.6
Croatie	13.3	34.3	36.9	15.5	17.5	18.8	12.7	12.5
Chypre	19.3	21.0	37.7	22.0	27.8	22.7	5.9	11.2
Rép. Tchèque	10.3	46.9	33.6	9.2	NA	NA	NA	NA
Danemark	33.2	31.7	22.7	11.7	22.9	14.2	11.3	7.9
Estonie	12.1	24.6	49.1	14.3	21.8	15.8	17.6	21.5
Finlande	17.1	32.0	35.9	15.0	18.4	10.2	7.2	23.6
France	36.6	30.2	20.6	12.6	14.1	19.1		5.6
Géorgie	14.2	20.0	55.0	10.8	21.4	17.8	8.1	10.2
Allemagne	43.8	19.8	31.6	4.8	13.5	21.7	13.0	7.3
Grèce	5.9	3.0	41.3	47.8	35.9	NA	NA	NA
Hongrie	14.4	36.1	39.6	9.9	2.9	26.6	20.0	10.1
Islande	18.7	36.7	33.1	11.5	28.1	9.4	4.3	13.7
Irlande	10.2	23.7	48.5	17.6	18.0	17.1	3.4	12.1
Italie	5.7	20.4	50.5	23.4	37.9	5.2	14.7	16.3
Lettonie	5.3	18.5	58.4	17.8	12.4	22.9	30.6	14.0
Liechtenstein	0.0	16.7	66.7	0.0	0.0	0.0	0.0	16.7
Lituanie	7.3	25.8	47.6	19.3	11.1	19.9	14.9	22.8
Luxembourg	8.5	32.6	36.2	21.0	28.7	15.9	11.1	14.3
Malte	11.7	21.7	34.3	32.3	37.0	0.0	28.4	10.2
Moldova	1.2	9.6	50.3	37.4	5.5	11.5	7.9	25.2
Monaco	60.0	0.0	20.0	20.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Monténégro	15.8	22.7	54.2	7.3	25.8	31.8	0.8	7.1
Pays-Bas	44.3	23.0	21.7	8.4	14.7	12.4	15.2	14.3
Norvège	37.5	28.5	25.3	8.7	24.1	9.3	6.7	6.6
Pologne	26.7	43.7	19.4	6.6	3.1	24.7	15.6	6.8
Portugal	6.8	14.5	54.6	19.3	19.6	12.0	13.4	9.1
Roumanie	2.7	23.1	55.7	18.4	4.0	31.0	17.9	19.1
Féd. Russie	3.0	19.8	60.3	16.9	21.7	NA	23.9	27.6
Saint-Marin	0.0	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Serbie	18.5	28.9	40.0	12.6	21.5	24.0	14.5	10.2
Rép. Slovaque	22.6	28.5	39.2	9.7	11.3	16.8	15.6	6.7
Slovénie	13.0	32.9	41.7	12.4	14.6	12.9	19.1	10.7
Espagne (total)	8.3	20.4	51.2	20.0	24.6	4.4	30.7	7.7
Espagne (Adm. Etat)	8.4	21.1	50.6	19.8	25.5	1.7	31.7	7.5
Espagne (Catalogne)	7.5	16.1	54.6	21.8	19.2	20.6	24.5	8.6
Suède	21.8	32.7	33.5	12.0	19.6	7.7	10.0	12.9
Suisse	36.9	21.5	22.4	9.5	23.1	21.7	8.7	11.6
ERY Macédoine	14.6	26.9	45.6	12.9	15.6	26.3	16.3	10.4
Turquie	40.0	23.2	31.1	5.6	12.2	19.1	13.5	19.4
Ukraine								
RU: Angleterre & Pays Galles	9.4	21.7	34.6	25.6	14.4	16.3	12.5	10.5
RU: Irlande du Nord	13.9	23.6	38.0	24.2	5.6	13.2	14.0	13.8
RU: Ecosse	21.7	15.1	43.9	19.3	NA	NA	NA	NA
Moyenne	16.6	24.0	41.0	15.8	17.0	15.5	13.2	12.7
Médiane	13.4	23.1	39.4	14.0	17.8	16.1	13.4	11.6
Minimum	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maximum	60.0	50.0	78.4	47.8	37.9	46.6	31.7	38.4

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

Tableau 3: Vie en détention

États Membres	Taux de mortalité pour 10 000 détenus (2012)	Taux de suicide pour 10 000 détenus (2012)	Dépenses journalières (en €/détenu) en 2012	Nombre de détenus par surveillant au 1 ^{er} sept. 2013
Albanie	16.4	0.0	15.25 €	1.8
Andorre	243.9	243.9	246.81 €	0.8
Arménie	59.4	6.4	6.65 €	3.6
Autriche	37.7	13.7	107.00 €	3.0
Azerbaïdjan	63.2	1.9	11.06 €	6.2
Belgique	42.2	10.6	NA	NA
BH: BiH (total)				
BH: BiH (niv. Etat)	NA	NA	NA	NA
BH: Féd. BiH				
BH: Rép. Srpska	84.7	0.0	29.00 €	2.1
Bulgarie	30.0	3.8	NA	2.5
Croatie	27.4	2.1	7.52 €	2.6
Chypre	0.0	0.0	64.00 €	1.5
Rép. Tchèque	21.6	7.1	36.40 €	8.7
Danemark	13.1	10.4	186.00 €	1.6
Estonie	14.6	0.0	32.28 €	4.6
Finlande	12.5	6.3	167.00 €	2.3
France	24.9	14.4	96.77 €	2.7
Géorgie	28.4	0.4	6.52 €	NA
Allemagne	17.2	8.2	116.37 €	2.5
Grèce	20.8	NA	3.20 €	3.2
Hongrie	31.3	4.5	27.00 €	2.8
Islande	65.8	0.0	150.00 €	2.0
Irlande	11.6	2.3	179.00 €	1.5
Italie	23.1	8.5	128.01 €	1.7
Lettonie	50.0	11.3	14.71 €	3.0
Liechtenstein	0.0	0.0	230.00 €	0.6
Lituanie	34.9	5.0	12.52 €	4.9
Luxembourg	45.5	30.3	191.89 €	2.4
Malte	16.1	0.0	50.00 €	3.1
Moldova	46.8	7.6	7.65 €	7.8
Monaco	0.0	0.0	43.17 €	0.9
Monténégro	32.5	8.1	15.00 €	8.9
Pays-Bas	22.1	8.8	273.00 €	1.6
Norvège	16.9	11.3	283.00 €	1.5
Pologne	12.7	2.1	19.28 €	5.0
Portugal	48.5	11.8	40.10 €	3.3
Roumanie	36.1	6.9	17.49 €	7.8
Féd. Russie	57.5	NA	2.17 €	11.3
Saint-Marin	0.0	0.0	685.00 €	0.4
Serbie	81.3	6.3	14.18 €	4.2
Rép. Slovaque	20.8	5.4	36.75 €	12.9
Slovénie	43.6	21.8	69.00 €	2.6
Espagne (total)	27.4	4.3	53.34 €	3.7
Espagne (Adm. Etat)	24.7	4.2	NA	3.8
Espagne (Catalogne)	43.1	4.9	65.72 €	3.1
Suède	24.9	10.9	317.00 €	1.4
Suisse	43.9	13.6	NA	NA
ERY Macédoine	31.5	0.0	10.00 €	5.4
Turquie	28.7	3.2	16.65 €	4.2
Ukraine				
RU: Angleterre & Pays Galles	22.3	7.0	117.00 €	3.2
RU: Irlande du Nord	39.3	0.0	NA	1.4
RU: Ecosse	22.1	1.2	107.36 €	2.9
Moyenne	35.4	11.2	96.7 €	3.6
Médiane	28.4	5.4	41.6 €	2.8
Minimum	0.0	0.0	2.2 €	0.4
Maximum	243.9	243.9	685.0 €	12.9

NB: Rapportez-vous aux notes explicatives et aux commentaires dans le rapport SPACE / 2013!

Dossier thématique spécial...

Crise économique et réalités carcérales en Europe entre 2007 et 2013

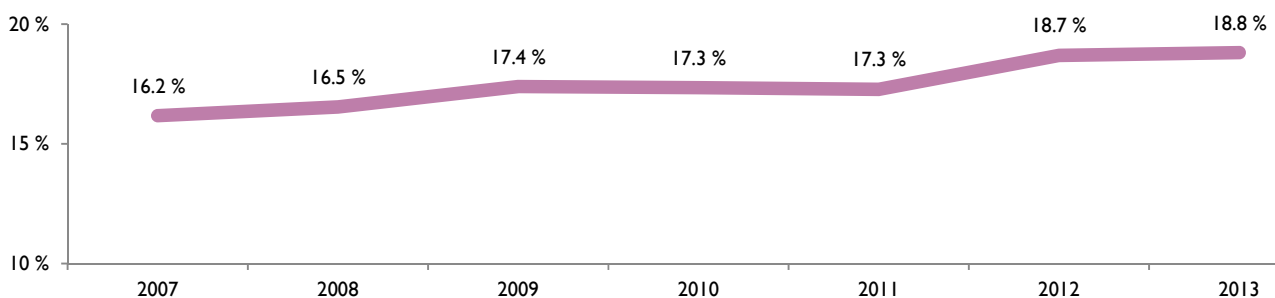
Contexte: Selon les théories criminologiques traditionnelles, une crise économique peut coïncider avec une augmentation des taux de détention ainsi qu'avec un changement dans le profil des détenus placés en détention. Plus important encore, une diminution des dépenses pour la détention peut survenir comme un autre effet visible de la crise.

Résultats pertinents: Entre 2007 et 2013, les taux de détention ont augmenté à travers l'Europe d'environ **2.7%**¹². Néanmoins, de grandes différences ont été observées quant à l'évolution des valeurs nationales. Par exemple, la Turquie, l'Arménie, l'Italie, la Lituanie, «l'ex-République yougoslave de Macédoine», l'Islande, la Grèce, la Hongrie, le Portugal, la République Slovaque, la Belgique et l'Irlande ont augmenté leurs taux de détention de plus de 20%. D'autre part, la Géorgie, la Russie, les Pays-Bas, la Moldavie, la Suède, la Finlande, la République Tchèque les ont réduit de plus de 15%. Sans aucun doute, les pays qui ont été le plus touchés par les conséquences négatives de la crise financière européenne n'ont pas réussi à réduire ou du moins à stabiliser leurs taux de populations carcérales.

L'augmentation attendue des proportions de détenus étrangers dans la zone euro s'est produite uniquement dans huit des 19 pays. La tendance générale d'évolution pour ce type de détenus dans les populations carcérales totales dans les pays de la zone euro est de **-0.8%**.

Infractions à la législation sur les stupéfiants: Selon certains chercheurs, au cours d'une période de crise et de récession, certaines formes de criminalité peuvent déclasser les catégories traditionnellement dominantes de la criminalité. Dans le cas des populations pénitentiaires européennes, un changement a été observé pour la catégorie des détenus condamnés pour des infractions en matière des stupéfiants.

Entre 2007 et 2013, la proportion des détenus condamnés pour des infractions en matière des stupéfiants a constamment augmentée. La part de ce type de détenus au sein des populations carcérales en exécution de peines privatives de liberté a atteint son point maximum avec 18.8%¹³ en 2013. Comme le montre le Graphique 8, au cours des six dernières années, la part des délinquants purgeant une peine pour les délits en matière des stupéfiants parmi les détenus condamnés a ajouté plus de 2% à la valeur initiale observée en 2007.



Graphique 8: Évolution entre 2007 et 2013 des proportions de détenus condamnés pour les infractions à la législation sur les stupéfiants (% médians)

Les pays¹⁴ avec les plus hauts pourcentages de détenus condamnés pour des délits en matière des stupéfiants en 2013 étaient : l'Italie [38%], Malte [37%], la Grèce [36%], l'Azerbaïdjan [30%], le Luxembourg [29%], l'Islande [28%], Chypre [28%], Andorre [26%], Espagne-administration d'État [26%], la Norvège [24%], la Suisse [23%], le Danemark [23%], l'Estonie [22%], et la Serbie [22%]. Seule la moitié de ces pays a souffert des conséquences lourdes de la crise économique. Par conséquent, l'argument qui lie cette augmentation à la précarité de la situation économique ne peut pas être retenu comme seule explication de la surreprésentation de ce type de détenus dans les établissements pénitentiaires.

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

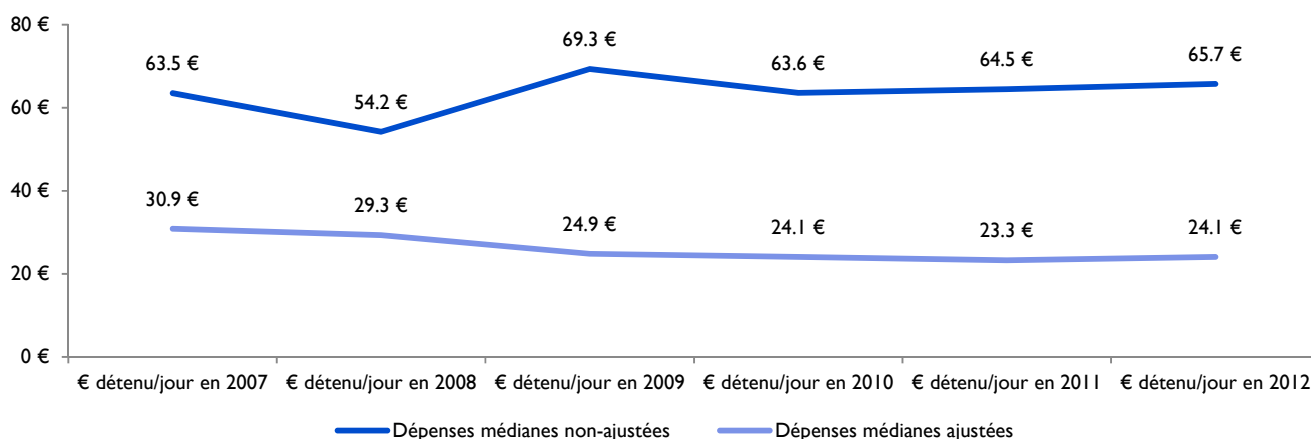
Enfin, les pays qui en 2007 avaient de très larges proportions de délinquants purgeant des peines privatives de liberté pour les délits en matière des stupéfiants (par exemple la Grèce [63%], la Norvège [39%]), les ont visiblement réduits au sein de leurs populations carcérales. Cette observation amène à penser qu'indépendamment de la crise, les politiques menées dans chaque pays ont eu un certain impact non-négligeable sur la structure des populations carcérales.

Dépenses: L'analyse des récentes tendances pour la période comprise entre 2007 et 2012 démontre que les dépenses journalières par détenu sont restées relativement stables malgré la crise. Les valeurs médianes se sont chiffrées pour l'ensemble des États membres du CoE à : 2007 : **53.4€** par détenu et par jour ; 2008 : **43.1€** ; 2009 : **51.0€** ; 2010 : **50.0€**, 2011 : **47.8€**, et 2012 : **41.6€**. Les valeurs moyennes se sont chiffrées à : 2007 : **99.1€** par détenu et par jour ; 2008 : **94.3€** ; 2009 : **99.6€** ; 2010 : **93.2€**, 2011 : **94.4€**, et 2012 : **96.7€**.

Compte tenu du fait que d'autres paramètres tels que le PIB national, prix courants, pouvoir d'achat, etc., ont fluctué au cours de cette période, nous avons vérifié si les dépenses par détenu dans les établissements pénitentiaires européens sont restés stables ou si ils ont diminué.

Afin de produire une image plus fiable des dépenses carcérales, nous avons ajusté les montants moyens par détenu et par jour par l'indicateur des parités de pouvoir d'achat [PPAs¹⁵].

Les valeurs médianes ajustées et non-ajustées pour 33 pays¹⁶ sont incluses dans le Graphique 9. De la brève analyse présentée ici, nous pouvons conclure qu'il y a une baisse générale des dépenses effectuées par détenu. En dépit de l'augmentation visible des valeurs brutes, la prise en considération du pouvoir d'achat et l'indexation de l'Euro dans l'équation démontre que la situation réelle devient un sujet de préoccupation.



Graphique 9: Évolution entre 2007 et 2012 des dépenses médianes par jour et par détenu

Lorsque l'on tient compte de l'augmentation des taux de détention qui est survenue dans certains pays européens pendant ce temps, il est probable qu'il y ait eu un impact négatif sur la qualité de vie en détention. Seuls quelques pays ont réussi à augmenter leurs dépenses par détenu. Et, de façon générale, ces pays sont principalement ceux qui ont été moins touchés par les conséquences de la crise (par exemple les pays nordiques sans Islande).

Discussion: L'analyse des dernières tendances pour la période comprise entre 2007 et 2013 montre une légère modification dans la structure des populations carcérales européennes. Le fait que les délinquants condamnés pour des délits en matière des stupéfiants sont devenus la plus grande catégorie de détenus condamnés dans les prisons européennes implique un changement dans les catégories traditionnellement dominantes (c'est-à-dire le vol). En outre, l'augmentation de la proportion de détenus étrangers peut conduire à un changement de perspective dans les programmes de resocialisation. Enfin, une des conséquences de la crise a été également la dépréciation des montants journaliers dépensés par détenu dans la majorité des pays européens.

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

SPACE I 2013

PRINCIPAUX INDICATEURS

Prisons européennes sont pleines...



96 détenus pour 100 places disponibles en détention.

2012
98 détenus
pour 100 places

2013
96 détenus
pour 100 places

Temps passé en détention est long...



La durée médiane d'incarcération n'a pas changée entre 2011 et 2012 : 8 mois

En 2013, les courtes peines privatives de liberté représentaient toujours 13% parmi les détenus condamnés: pas de changement significatif comparé aux années précédentes.

Mortalité en détention est récurrente...



Suicides 2012 : 5 pour 10 000 détenus
Mortalité en 2012 : 28 pour 10 000 détenus

2011
26 décès
pour 10 000 détenus

2012
28 décès
pour 10 000 détenus

Résumé général

Entre 2012 et 2013, il y a eu quelques changements mineurs concernant les populations carcérales en Europe. Certains changements positifs et négatifs sont récapitulés ci-dessous.

Changements positifs:

- (1) Légère diminution du nombre de détenus pour 100 places disponibles en détention.
- (2) Augmentation des dépenses journalières pour chaque détenu.
- (3) Diminution du nombre d'admissions dans les établissements pénitentiaires.
- (4) Légère amélioration du taux de rotation carcéral dans les pays de l'Europe occidentale.
- (5) Stabilisation de la durée moyenne de détention dans les établissements pénitentiaires (≈ 8 mois).

Changements négatifs:

- (1) Légère augmentation de la mortalité carcérale pour 10 000 détenus.
- (2) Augmentation du nombre de détenus étrangers (principalement en détention provisoire et des étrangers citoyens des pays de l'UE).
- (3) Augmentation de la proportion des détenus en exécution de peine condamnés pour les infractions à la législation sur les stupéfiants. Ce type de délits a surclassé le vol qui était traditionnellement dominant.

L'équipe de SPACE est très reconnaissante à tous les correspondants nationaux qui collectent, examinent, valident et expliquent les données nationales. C'est leur contribution qui permet à SPACE de fonctionner.

Des nouvelles de l'équipe SPACE...

Au cours de l'année 2014, le groupe SPACE:

- A accueilli le nouveau collègue, Julien Chopin, qui a remplacé Yann Marguet. Nous sommes très reconnaissants à Yann pour son professionnalisme, son humour et son extraordinaire approche critique vis-à-vis de la recherche internationale. Nous souhaitons également tout le meilleur à Julien!
- A créé le logo SPACE.
- A utilisé pour la 2^{ème} fois consécutive le système des modules annuels. En 2014, le module annuel de SPACE I portait sur les "détenus étrangers".
- A amélioré la qualité du Site Web SPACE (les données sur les indicateurs de base sont mises à jour à leur arrivée, informations récentes sur la récidive, nouvelles du projet).
- A réalisé quatre présentations dans les conférences internationales (conférence annuelle du CdE des directeurs d'administration pénitentiaire, Société Européenne de Criminologie, 1^{ère} conférence de la CEP sur les sanctions communautaires dans les pays de l'Europe centrale et de l'Est, et la réunion du Comité européen pour les problèmes criminels [CDPC]).
- A collaboré avec les experts internationaux sur les aspects méthodologiques du projet. Nous sommes très reconnaissants à Roy Walmsley, Andrew Coyle, Elias Carranza, Tapio Lappi-Seppala, et Dirk Van Zyl Smit pour leurs précieux avis sur SPACE.
- A contribué avec des réponses thématiques auprès les administrations nationales et les médias régionaux et internationaux.

Nous désirons exprimer notre profonde gratitude à Ilina Taneva et Christine Coleur, de même qu'à Roy Walmsley et à nos collègues du CdE et de l'Université de Lausanne pour leur soutien au projet SPACE.

* La médiane est moins affectée que la moyenne par les valeurs extrêmes dans un ensemble de données. De ce fait, les médianes sont plus fiables que les moyennes. Par conséquent, il est conseillé d'utiliser les médianes.

Notes explicatives complémentaires

¹ Lorsque les données au 1^{er} septembre 2012/13 n'étaient pas disponibles, il a été demandé aux États membres d'utiliser la date la plus proche possible de la date de référence. Les exceptions sont expressément indiquées dans les notes explicatives aux Tableaux des rapports SPACE I 2012 et 2013.

² Les données pour l'administration fédérale de Bosnie-Herzégovine ainsi que pour l'Ukraine sont celles indiquées sur le site Web SPACE (<http://www3.unil.ch/wpmu/space/space-i/prison-stock-2013-2014/>). Ces deux entités n'ont pas participé à l'enquête SPACE I 2013 et, par conséquent, leurs données ont été ajoutées au présent résumé afin de garder les totaux européens comparables.

³ Les données bulgares pour l'année 2012 ont été recalculées. Cet ajustement a été nécessaire parce qu'en 2012 les autorités bulgares ont inclus dans le total les personnes détenues dans les établissements particuliers de détention provisoire. En 2013, ils ont changé leur règle de comptage et, de ce fait, ce type de détenus n'est plus inclus dans le nombre total de personnes détenues. Par conséquent, dans le stock 2012 utilisée pour le présent résumé, il y a 1 170 personnes de moins que dans le rapport officiel SPACE I 2012.

⁴ Les pays qui avaient leurs établissements pénitentiaires surpeuplés en 2012 ont continué à les avoir aussi en 2013: l'Italie, la Hongrie, Chypre, la Belgique, la Grèce, «l'ex-République yougoslave de Macédoine», le Portugal, la France, la Roumanie, la Croatie, l'Albanie, la Serbie, l'Arménie, Royaume-Uni: l'Ecosse, la Slovaquie, le Monténégro, la Lituanie, l'Autriche et la Finlande. Ces pays sont énumérés ici dans l'ordre décroissant de la plus grave à la plus faible limite du surpeuplement. Les pays qui ont réussi à réduire leur surpeuplement entre 2012 et 2013 sont les suivants: République Slovaque (partant de 103 détenus pour 100 places ils ont réduit à 90 détenus pour 100 places), République Tchèque (en baisse de 106 à 78), et la plus forte baisse a été observée en Géorgie (101-41).

⁵ Les pays avec plus de 110 détenus pour 100 places disponibles dans les établissements pénitentiaires sont considérés ici comme étant les plus surpeuplés.

⁶ Les comparaisons des indicateurs du surpeuplement carcéral doivent être menées avec prudence, car les règles d'établissement de la capacité des établissements pénitentiaires varient d'un pays à l'autre (par exemple, certains pays utilisent la capacité de *conception* de leurs établissements pénitentiaires et d'autres utilisent de la capacité *opérationnelle*). Néanmoins, les pays où le problème de surpeuplement a été le plus aiguement ressenti, appliquent des règles assez similaires pour le calcul de leurs capacités carcérales: l'application des normes légales de surface minimale par détenu et le nombre réel de places utilisables en détention à une date de référence de l'année. En conséquence, nous pouvons affirmer que les pays énumérés ayant des établissements pénitentiaires fortement surpeuplés appliquent la règle commune prévue pour le calcul de cet indicateur.

⁷ Les montants exacts des dépenses sont disponibles pour 44 des 52 Administrations Pénitentiaires européennes. La somme présentée dans ce résumé correspond à la somme calculée sur la base des informations disponibles. Les données de détails étaient manquantes pour: la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Pologne, le Saint-Marin, la Suisse et l'Ukraine. Plusieurs différences dans la règle de calcul des montants moyens par pays ont été expliquées et sont disponibles dans les notes explicatives aux Tableaux 14 et 14.A du rapport SPACE I 2013.

⁸ Le groupe le plus nombreux de détenus parmi la population carcérale des détenus condamnés comprend les détenus purgeant une peine de 1 à moins de 3 ans (moyenne = 24%; médiane = 23%). Le groupe de peines privatives de liberté de 5 à moins de 10 ans occupe la seconde position (moyenne = 22%; médiane = 21%). En 3^{ème} position vient les peines de 3 à moins de 5 ans (moyenne = 19%; médiane = 19%), suivi de très près par les courtes peines de moins d'1 an (moyenne = 17%; médiane = 13%). En 5^{ème} position arrive le groupe des détenus purgeant des peines de 10 à moins de 20 ans (moyenne = 11%; médiane = 10%), en 6^{ème} position sont les condamnations à vie (moyenne = 3%; médiane = 2%), en 7^{ème} position se situent les peines de 20 ans et plus (moyenne = 2%; médiane = 1%). Le classement est fermé par les «autres» sanctions [condamnations pour les délits mineurs, par exemple] (moyenne = 1%; médiane = 0%), et en 10^{ème} position les mesures de sécurité (moyenne = 1%; médiane = 0%).

⁹ En règle générale, la définition d'«étranger» correspond à une personne sans la nationalité du pays où la personne est incarcérée. Y sont compris les personnes qui n'ont pas de résidence légale dans le pays d'incarcération, mais aussi ceux avec un permis régulier/permanent de résidence ou d'établissement.

¹⁰ Pour plus de détails sur les taux de rotation carcéraux, voir Partie B (pp. 122-133) du rapport SPACE I 2013.

¹¹ Deux valeurs extrêmes ont été exclues du Graphique 7, afin de permettre une meilleure visibilité des autres valeurs européennes en 2012. Les pays exclus sont: la Russie avec les dépenses les plus basses [2€ détenu/jour] mais avec le taux de détention le plus élevé [502 détenus pour 100 000 habitants] et le Saint-Marin avec les dépenses les plus hautes [685€ détenu/jour], mais un taux de détention très faible [3 détenus pour 100 000 habitants].

¹² La valeur calculée correspond au pourcentage médian d'augmentation entre 2007 et 2013 pour 49 pays.

¹³ 37 pays sont inclus dans cette analyse. Il s'agit des pays pour lesquels les séries des données sur les détenus condamnés pour des infractions en matière des stupéfiants étaient disponibles. Par conséquent, les valeurs médianes présentées dans le Graphique 8 sont légèrement différentes des valeurs médianes européennes utilisées dans les rapports annuels SPACE (2007-2013).

¹⁴ Dans la liste présentée ici sont inclus les pays ayant plus de 20% de détenus en exécution de peine pour les délits de drogues dans le total des condamnés. Tous les pourcentages sont calculés en application de ce que l'on appelle la «règle de l'infraction principale». Cela signifie que pour ces détenus l'infraction liée aux stupéfiants était la plus grave lors du prononcé de la sentence finale par le tribunal.

¹⁵ L'indicateur des parités de pouvoir d'achat (PPAs) sur la base de UE28=1 pour le Produit Intérieur Brut a été appliquée pour ajuster les dépenses journalières par détenu dans chaque pays. L'information sur le PPA a été récupérée de la base de données Eurostat "Purchasing power parities (PPPs), price level indices and real expenditures for ESA2010 aggregates [prc_ppp_ind]". Comme l'information n'était pas disponible pour tous les pays et toutes les années de la période étudiée, 33 des 52 entités administratives ont pu être incluses dans la comparaison.

¹⁶ Les pays inclus dans le modèle sont les suivants: Albanie, Autriche, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovaquie, Espagne, Suède, l'ARY Macédoine, Turquie, Royaume-Uni: Angleterre et Pays de Galles, Royaume-Uni: Irlande du Nord et au Royaume-Uni: Ecosse.